

COMMUNIQUE

Portant ouverture du Concours direct d'admission d'élèves-officiers d'active à l'Ecole de l'Armée de l'air (EAA) session 2025.

L'Etat-major général des Armées communique :

Le recrutement des élèves-officiers devant constituer la 11^e promotion de l'Ecole de l'Armée de l'air (EAA) s'effectuera par voie de concours durant les mois d'avril et de mai 2025, selon un calendrier fixé par le Chef d'état-major général des Armées.

Les épreuves physiques et écrites se dérouleront respectivement **les samedi 19 et dimanche 20 avril 2025, et les samedi 10 et dimanche 11 mai 2025** dans les centres de Dakar, Thiès, Saint-Louis, Kaolack et Ziguinchor.

I- CONDITIONS D'ADMISSION :

Le concours est ouvert aux jeunes sénégalais des deux sexes civils et militaires servant pendant la durée légale (PDL) et remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité sénégalaise ;
- être **âgé de 20 ans au moins et 25 ans au plus au 1^{er} janvier 2025**, cette limite d'âge normale peut être prolongée d'une année par décision du Ministre des Forces armées pour les candidats titulaires d'une maîtrise ou de tout autre diplôme admis en équivalence ;
- satisfaire aux conditions générales de recrutement dans les Armées ;
- être célibataire sans enfant à charge ;
- être **titulaire, au moment de l'entrée, d'une licence 3 en sciences ou technique** des universités et établissements d'enseignement supérieur dont les diplômes sont reconnus par le CAMES ou de tout autre diplôme admis en équivalence.

La candidature sous réserve de la licence 3 est acceptée ;

- être reconnu apte physiquement par un médecin militaire.

Le profil minimum exigé est le suivant :

<u>S</u>	<u>I</u>	<u>G</u>	<u>Y</u>	<u>C</u>	<u>O</u>	<u>P</u>
2	2	2	4	3	2	2

II COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Les candidatures seront soumises en ligne sur le site www.concours.eaa.sn ou déposées physiquement aux bureaux de garnison. Les candidats ayant déposé en ligne devront **télécharger en format PDF sur ladite plateforme** les documents suivants constitutifs du dossier physique :

Le dossier de candidature comprend :

- ❖ une demande manuscrite adressée au Ministre des Forces armées sur papier libre précisant le cursus d'enseignement et le centre d'examen souhaité pour les civils ;
- ❖ une autorisation du Chef d'état-major général des Armées pour les candidats militaires ;
- ❖ une copie légalisée du certificat de nationalité sénégalaise ;
- ❖ deux extraits d'acte de naissance datant de moins de trois mois ;
- ❖ un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- ❖ une copie légalisée de l'attestation de réussite de la licence 3 scientifique ou technique ou un certificat d'inscription en licence 3 ;
un certificat de visite médicale datant de moins de trois mois délivré par un médecin militaire et attestant le profil exigé ;
- ❖ deux photos d'identité récentes.

Le paiement des frais d'inscription se fera directement sur la plateforme concours.eaa.sn à l'aide des applications de transfert d'argent (Orange Money, Wave, Free-Money, E-Money).

L'inscription au concours ainsi que le dépôt des dossiers se feront en ligne sur le site www.concours.eaa.sn ou physiquement aux bureaux de garnison au plus tard le vendredi 28 février 2025. A l'issue du concours, les candidats admissibles qui auront déposé leur candidature en ligne seront invités à présenter le dossier physique complet téléchargé préalablement sur la plateforme.

La commission de centralisation et de vérification des candidatures sera à la charge de l'EAA qui transmettra une proposition de la liste des candidats autorisés à concourir au plus tard le vendredi 7 mars 2025.

La liste définitive des candidats autorisés à concourir sera fixée par arrêté du ministre des Forces armées.

Cette liste sera affichée dans les bureaux de garnison des zones militaires de Dakar, Thiès, Saint-Louis, Ziguinchor et Kaolack et sur le site de l'EAA (www.eaa.sn).

Les candidats se présenteront les jours du concours munis de leur convocation qu'ils recevront par courriel à l'adresse fournie lors du dépôt en ligne ainsi que de leur pièce d'identité.

III- EPREUVES DU CONCOURS:

Le concours comporte :

➤ des épreuves **pratiques d'aptitude physique** (coefficient 2), portant sur les disciplines suivantes :

- une course à pied de 100m et de 1 000m ;
- le grimper à la corde (5m) ;
- le saut en longueur ou en hauteur ;
- le lancer de poids.

Tout candidat avec une moyenne **inférieure ou égale à 05/20** à l'ensemble des épreuves, ayant abandonné ou obtenu zéro à l'une d'entre elles est éliminé.

➤ des épreuves **d'instruction générale** du niveau de la Licence cycle universitaire d'études scientifiques et techniques :

- | | | | |
|----------------------|---------|--------------|-----------------------------------|
| - Mathématiques | : durée | : 4 heures ; | coefficient 4 ; |
| - Sciences physiques | : durée | : 4 heures ; | coefficient 4 ; |
| - Français | : durée | : 4 heures ; | coefficient 2 ; |
| - Anglais | : durée | : 2 heures ; | coefficient 2 (thème et version). |

MATHEMATIQUES

Cette épreuve du niveau licence scientifique ou technique comportera deux exercices et un problème d'analyse.

L'utilisation de la table logarithmique et de la machine à calculer non programmable est autorisée.

Toute note inférieure à cinq sur vingt (05/20) à l'épreuve de mathématiques est éliminatoire.

FRANÇAIS

Cette épreuve consistera en une composition sur un sujet d'intérêt général faisant appel à partir d'une question simple à la culture, au jugement et à l'aptitude du candidat à s'exprimer avec clarté et ordre. La connaissance de l'orthographe, la qualité d'expression, la correction et l'élégance du style seront prises en considération pour la notation de cette épreuve.

Toute note inférieure à cinq sur vingt (05/20) en composition française est éliminatoire.

SCIENCES PHYSIQUES

Cette épreuve sera du niveau licence scientifique ou technique avec deux exercices de chimie et trois exercices de physique.

Toute note inférieure à cinq sur vingt (05/20) à l'épreuve des sciences physiques est éliminatoire.

ANGLAIS

Cette épreuve se fera sous la forme d'un thème et d'une version avec la traduction d'un texte, traitant d'un sujet d'ordre général, de l'anglais vers le français et vice-versa pour juger le niveau de maîtrise de l'anglais général des candidats.

TEST PSYCHOTECHNIQUE

ENTRETIEN

Les candidats retenus suivront une formation initiale d'officier de deux années avec la 45^e promotion de l'Ecole nationale des officiers d'active (ENOA), avant d'entamer le cours « d'officier pilote » ou « d'ingénieur aéronautique ».

La durée de la formation est fixée à cinq ans pour les pilotes, ingénieurs aéronautiques et trois ans pour les élèves des autres spécialités.

BAREME DES EPREUVES PHYSIQUES DU CONCOURS D'ADMISSION D'ELEVES**OFFICIERS D'ACTIVE A L'ECOLE DE L'ARMEE DE L'AIR (EAA), 2025/2026****GARCONS**

Note/20	100m	1000m	Hauteur	Longueur	Poids 05kg	Grimper 05m
20	11'00	3'00"	1m 67	6m 00	12m 00	6"00
19	11"2	3'02"	1m 65	5m 90	11m 80	6"5
18	11"3	3'05"	1m 63	5m 80	11m 60	7"0
17	11"4	3'08"	1m 61	5m 70	11m 40	7"5
16	11"5	3'10"	1m 59	5m 60	11m 20	8"0
15	11"6	3'12"	1m 57	5m 50	11m 00	8"5
14	11"7	3'15"	1m 55	5m 40	10m 80	09"0
13	11"8	3'18"	1m 53	5m 30	10m 60	09"5
12	11"9	3'20"	1m 51	5m 20	10m 40	10"0
11	12"0	3'25"	1m 49	5m 10	10m 00	10"5
10	12"2	3'30"	1m 47	5m 00	09m 80	11"0
09	12"4	3'35"	1m 45	4m 90	09m 60	11"0
08	12"6	3'40"	1m 43	4m 80	09m 40	12"0
07	12"8	3'45"	1m 41	4m 70	09m 20	13"0
06	13"0	3'50"	1m 39	4m 60	09m 00	14"0
05	13"2	3'55"	1m 37	4m 50	08m 80	5 m
04	13"4	4'00"	1m 35	4m 40	08m 60	4 m
03	13"6	4'05"	1m 33	4m 30	08m 40	3 m
02	13"8	4'10"	1m 31	4m20	08m 20	2 m
01	13"9	4'15"	1m 29	4m 10	08m 00	1 m
00						

FILLES

Note/20	100m	1000m	Hauteur	Longueur	Poids 03kg	Grimper 05m
20	13"6	4'10"	1m 43	5m 00	09m 50	12"0
19	13"8	4'15"	1m 41	4m 80	09m 30	12"5
18	13"9	4'20"	1m 39	4m 70	09m 10	13"0
17	14"0	4'25"	1m 37	4m 60	08m 90	13"5
16	14"1	4'30"	1m 35	4m 50	08m 70	14"0
15	14"2	4'35"	1m 33	4m 40	08m 50	14"5
14	14"4	4'40"	1m 31	4m 30	08m 30	15"0
13	14"6	4'45"	1m 29	4m 20	08m 10	15"5
12	14"8	4'50"	1m 27	4m 10	07m 90	16"0
11	15"0	4'55"	1m 25	4m 00	07m 70	17"0
10	15"1	5'00"	1m 23	3m 90	07m 50	18"0
09	15"2	5'05"	1m 21	3m 80	07m 30	19"0
08	15"4	5'10"	1m 19	3m 70	07m 10	20"0
07	15"6	5'15"	1m 17	3m 60	06m 90	21"0
06	15"8	5'20"	1m 15	3m 50	06m 70	5 m
05	15"9	5'25"	1m 13	3m 40	06m 50	4 m
04	16"0	5'30"	1m 11	3m 30	06m 30	3 m
03	16"1	5'35"	1m 09	3m 20	06m 10	2 m 50
02	16"2	5'40"	1m 07	3m 10	05m 90	2 m
01	16"4	5'45"	1m 05	3m 00	05m 70	1 m 50
00						

Les épreuves du saut en longueur et du saut en hauteur sont au choix Tout candidat ayant une moyenne inférieure à cinq sur vingt (05/20) à l'ensemble des épreuves, est éliminé. En conséquence, il ne sera pas autorisé à se présenter aux épreuves d'instruction générale.

Le nombre d'essais dans chaque épreuve est limité à trois.